



CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 10 octobre 2024

Responsable de service :
Sylvie BRECL

DÉLIBÉRATION N° 02

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVault, M. Jonathan COULANDREAU, Mme Estelle QUÉRÉ, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, M. Dominique GAUDIN, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, Mme Agnès de BRUYN, Mme Héléne RATA, Mme Héléne de SAINT DO M. Olivier CALIX, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL

Absent/s excusé/s représenté/s :

M. Patrick ROBIN, donne procuration à M. Gérard-François BOURNET
Mme Sophie DESPRÉS, donne procuration à Mme Agnès de BRUYN
Mme Angéline GLUARD, donne procuration à Mme Sophie DESPRÉS
Mme Laetitia BOURDIER, donne procuration à Mme Estelle QUÉRÉ
M. Jean-François RABEAU, donne procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD
M. Yan GENONET, donne procuration à Mme Héléne RATA
M. Vincent HEUSICOM, donne procuration à M. Olivier CALIX
Mme Lisa TEIXEIRA, donne procuration à M. Arnaud LATREUILLE

Absente : Mme Laurence BOUVILLE

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine MILAUD

| | |
|---|------------|
| Date de convocation | 02/10/2024 |
| Nombre de membres en exercice | 29 |
| Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration | 28 |

02. Décisions du Maire

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Conseil Municipal à déléguer certaines de ses compétences au Maire ;

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération n°03 du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

Objet de la décision

| decision | |
|----------|---|
| 38_2024 | Attribution du marché de mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection |
| 40_2024 | Demande de subvention vidéoprotection - DETR/DSIL 2024 |
| 41_2024 | Demande de subvention Salle Georges Brassens - DETR/DSIL 2024 |
| 42_2024 | Demande de subvention Panneaux photovoltaïques TERE/CDA 2024 |
| 43_2024 | Attribution de l'accord cadre de prestations de maîtrise d'œuvre |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

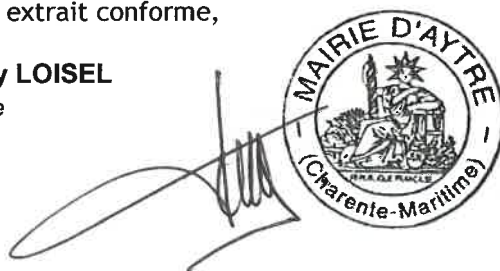
A l'unanimité des membres présents et représentés,

- Prend acte des décisions mentionnées dans le tableau ci-dessus

Annexe 06 : Décisions du Maire

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL
Maire



Marie-Christine MILLAUD
Secrétaire de séance